

ASSOCIATION DES AMIS DU CHÂTEAU DE LA SARRAZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

PROCÈS-VERBAL

de la séance du **jeudi 1^{er} décembre 2016**

dans la Salle de Mandrot, Château de La Sarraz, Rue du Château 1, 1315 La Sarraz

Pour la création de l'association, sont présents les membres du Conseil de Fondation du Château de La Sarraz :

M. José Redard, président
Me Laure Thonney, vice-président
Mme Cristelle Burlot, communication
M. Gérald Hirsig, trésorier
M. Michel Sartori, muséographie
M. Fabien Gervais, construction
Mme Florence Bonneru, direction

Ordre du jour :

1. Bienvenue et liste de présences
 2. Approbation des statuts
 3. Election du comité
 4. Election de la présidente / du président
 5. Election des vérificateurs des comptes
 6. Fixation des cotisations 2016
 7. Fixation des cotisations 2017
 8. Divers et propositions individuelles
 9. Conclusion par la présidente / le président
-

Le président du conseil déclare l'assemblée générale constitutive ouverte. Il introduit les membres du Conseil de Fondation.

Le procès-verbal est tenu par Mme Florence Bonneru.

1. **Bienvenue et liste de présences**

Le président du conseil souhaite chaleureusement la bienvenue à l'assemblée et remercie chacun de sa présence. Il formule quelques propos introductifs notamment sur la dissolution de la Société des Amis du Château de La Sarraz le 30 juin dernier au profit d'une fondation reconnue d'utilité publique. Afin de venir soutenir la fondation moralement et financièrement, le président rappelle qu'il était prévu de créer une nouvelle Association des Amis du Château de La Sarraz.

Le président présente la vision de la Fondation du Château de La Sarraz :

- ▶ Inscrire le développement de la Fondation dans une optique d'autonomie financière et en fonction des fonds alloués.
- ▶ Positionner le château comme pivot des activités publiques et culturelles de la cité sarrazine.
- ▶ Valoriser le domaine du château par des activités culturelles et récréatives pour tous, du visiteur averti à la famille.
- ▶ Promouvoir, sous le label « Patrimoine européen », le domaine du château comme une destination touristique attrayante, séduisante et populaire.

Le président explique les grands axes de développement au niveau du plan de financement, de l'organisation interne, de la commission muséographique et des préparatifs en vue de la réouverture au printemps 2017. D'autres projets sont actuellement en cours comme la poursuite de l'inventaire soutenue par le Canton de Vaud, l'étude pour l'accueil de la Garderie les Baladins, le développement de synergies avec le Musée du Cheval et l'implémentation d'une antenne touristique en partenariat avec Morges Région Tourisme et l'ARCAM.

Le président remercie chaleureusement toute l'équipe du Château de La Sarraz qui est restée en place dans des conditions de travail souvent difficiles.

Sont présents à l'assemblée générale constitutive :

Mme Monique Antonin, M. Jean-Marc Auberson, Mme Françoise Aviolaz, Mme Laura Beaubrun, Mme Rose-Marie Bechler, Mme Béatrice Béguin, M. Patrick Bloch, M. Alain Bonzon, Mme Anne-Marie Cachemaille, M. Michel Cavin, Mme Gabrielle Colin, M. Charles-Emile Cuhat, M. Jacques Daniélou, M. Bernard Develey, M. François-Philippe Devenoge, M. Jean-Daniel Favre, M. Frédéric Gasser, M. Bertrand Guillaume-Gentil, M. Alexandre Goerecke, M. Jean Hubert, Mme Stéphanie Iannone, M. Robert Jaccard, M. Christian Liard, M. Yannick Liniger, M. Gills Magnenat, Mme Sabine Margot, M. Antonio Martin, M. Jean-Claude Monnier, Mme Sylvie Mouquin Stano, M. Patrick Niederhauser, M. Ralph Piguët, M. Pierre-Alain Pingoud, Mme Nicole Reymond, M. Jean-François Reymond, M. Henri Roy de l'entreprise Bollini SA, M. Jacques Schindler, M. Alban Soupper, Mme Miroslava Stankovic Minuz, Mme Marisa Stendardo, M. Antonio Stendardo, Mme Dona Teuscher, M. Guy Thonney, M. Moreno Verioni, M. Claude Vittoz, la banque Raiffeisen et la Commune de Pompaples.

Sont excusés :

Mme Maude Berthoud Zahn, M. Jean-Jacques Bodmer, Mme et M. Francine et Eric Brocard, M. David Bühlmann, M. Pierre Busset, M. Oscar Cherbuin, M. Jean-Louis De Marchi, M. Jacques Favre, M. Sylver Francfort, Mme Anne Girardet, M. Roland Kaehr, M. Eric Kempf, M. Pierre Lederrey, Mme Marie-France Meylan Krause, M. Enrico Persechini, M. Albert Regamey, Mme Suzette Sandoz, Mme et M. Marie-Thérèse et Jean-François Tosetti et l'entreprise Mosini et Caviezel SA.

Le président présente l'ordre du jour de la séance. Aucune remarque n'est formulée. L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation des statuts

Le président présente le projet de statuts de la nouvelle association. Il explique que l'Association des Amis du Château de La Sarraz n'a aucune mission de gestion et d'exploitation. Son unique but est de soutenir moralement et financièrement la Fondation. Il s'agit d'une association de récolte de fonds et d'organisation de manifestations/animations comme le repas de soutien par exemple.

Le président donne la parole à l'assemblée.

Suite à une remarque concernant l'article 11 des statuts sur la possession de collections, il est décidé de supprimer l'article en question qui n'est effectivement pas pertinent.

Plusieurs remarques sont formulées quant à la responsabilité des membres sur les possibles dettes de l'association dans l'article 10. Une modification de cet article sera effectuée pour décharger les membres. La responsabilité revient au Comité.

Une remarque est faite sur les activités limitées que peut organiser l'Association des Amis. L'article 2 sera modifié en conséquence afin de laisser plus de liberté sur l'organisation d'événements au château.

Une remarque est faite sur le manque d'autonomie financière de l'association, qui, par ces statuts, doit reverser l'entier des bénéfices à la Fondation. Il est demandé de laisser un peu de liberté aux membres de l'association et de définir un montant minimal relatif à son budget de fonctionnement. L'article 9 sera modifié en conséquence.

Les statuts de l'Association des Amis du Château de La Sarraz sont modifiés selon les différentes discussions de l'assemblée générale. Me Laure Thonney propose de nouveaux textes des articles concernés. Les articles 2, 9 et 10 ont été modifiés, l'article 11 a été supprimé.

Les nouveaux statuts proposés sont acceptés par l'assemblée générale à l'unanimité avec une abstention.

3. Election du comité

Le Conseil de Fondation s'est approché de personnalités de la région pour constituer le 1^{er} Comité de l'Association des Amis. Le président présente les personnes qui ont donné leur accord pour une candidature comme membre du Comité : Mme Anne-Marie Cachemaille, M. Oscar Cherbuin, M. Charles-Emile Cuhat, M. Bernard Develey, M. Yannick Liniger, M. Jacques Schindler et M. José Redard comme représentant du Conseil de Fondation.

Le président rappelle que le nombre de membres du Comité n'est pas limité. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures. Le président propose d'élire les membres du Comité en bloc. Cette proposition ne rencontre pas d'opposition et les membres du Comité sont élus à l'unanimité avec une abstention.

Les membres du Comité de l'association élus sont :

Mme Anne-Marie Cachemaille
M. Oscar Cherbuin
M. Charles-Emile Cuhat
M. Bernard Develey
M. Yannick Liniger
M. José Redard
M. Jacques Schindler

4. Election de la présidente / du président

Les statuts de l'association prévoient que le Comité s'organise lui-même. En revanche, l'assemblée générale élit le président. M. Bernard Develey, ancien membre du Comité de la Société des Amis du Château de La Sarraz, a répondu favorablement à la demande de prendre la présidence du Comité.

Le président demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures pour le poste de président. Aucune proposition n'est relevée.

Le président élu par l'assemblée générale est M. Bernard Develey à l'unanimité avec cinq abstentions. Il est chaleureusement remercié pour son engagement et pour la confiance témoignée.

5. Election des vérificateurs des comptes

Selon les statuts, l'assemblée générale nomme deux vérificateurs des comptes et un suppléant. Le président de la séance attend des propositions de l'assemblée.

M. Alexandre Goedecke, Mme Dona Teuscher et Mme Béatrice Béguin se portent volontaires.

Les vérificateurs des comptes élus à l'unanimité avec une abstention sont :

- M. Alexandre Goedecke: vérificateur
- M. Dona Teuscher : rapporteur
- Mme Béatrice Béguin : suppléant

L'assemblée générale décide de renoncer à un organe de révision à l'unanimité avec deux abstentions.

6. Fixation des cotisations 2016

Le président annonce que les cotisations sont habituellement envoyées au début de chaque année. Au vu des multiples événements du printemps 2016 et de la mise en liquidation de la Société des Amis du Château de La Sarraz le 8 mars dernier, les cotisations n'ont pas pu être envoyées.

Suite à cette assemblée, le président annonce qu'un courrier sera adressé à tous les membres avec un bulletin de versement. Il est précisé que la nouvelle association renonce à encaisser les cotisations 2016. Tenant compte de la situation financière du château, l'association appréciera les versements sous forme de dons.

Ces propositions ne rencontrent aucune opposition de l'assemblée. Elles sont approuvées à l'unanimité avec une abstention.

7. Fixation des cotisations 2017

Le président présente les montants des cotisations de l'ancienne Société des Amis du Château de La Sarraz :

Membre individuel :	CHF 75.00
Membre couple :	CHF 100.00
Membre collectif :	CHF 200.00
Membre à vie :	CHF 600.00
Membre couple à vie :	CHF 1'000.00

Les membres à vie de l'ancienne Société des Amis du Château de La Sarraz seront conservés dans la nouvelle Association des Amis du Château de La Sarraz, sans demande d'une nouvelle cotisation.

Le président propose de maintenir ces montants en 2017. L'assemblée générale approuve la proposition à l'unanimité avec une abstention.

8. Divers et propositions individuelles

M. Schindler prend la parole pour dire qu'il approuve particulièrement la modification des statuts et que cette association sert à fédérer les « amis » autour du château.

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance et souhaite ses meilleurs vœux à la nouvelle Association des Amis du Château de La Sarraz. La Fondation est très honorée de pouvoir compter sur sa contribution financière et sur le précieux soutien de tous ses membres dans le renouveau du château.

Le président passe la parole à M. Bernard Develey.

9. Conclusion par la présidente / le président

M. Develey, président de l'Association des Amis du Château de La Sarraz, remercie chaleureusement les personnes présentes. Il remercie les membres du Conseil de Fondation pour leur travail et leur courage dans cette périlleuse aventure. Le président remercie également la commune de La Sarraz pour son soutien financier dans le but de sauver le château. Il remercie en dernier lieu ses collègues élus du comité en rappelant que le mot d'ordre est d'augmenter les recettes et de rendre le lieu accessible à tous.

L'assemblée est conviée à partager un apéritif.

La séance est levée à 21h20.

La Sarraz, le jeudi 1^{er} décembre 2016

ASSOCIATION DES AMIS
DU CHÂTEAU DE LA SARRAZ

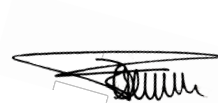


Bernard Develey
Président

FONDATION DU
CHÂTEAU DE LA SARRAZ



José Redard
Président



Florence Bonneru
Directrice